

(N^o 90.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 22 JUILLET 1879.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi allouant des Crédits supplémentaires aux Budgets de la Dette publique et du Ministère des Finances de l'exercice 1878.

(Voir les N^{os} 148, 153, 177 de la Chambre des Représentants et 83 du
Sénat, session 1878-1879.)

Présents : MM. LAOUREUX, Président, BISCHOFFSHEIM, DEVADDER, TERCELIN,
WILLEMS, BRUNEEL et le Baron BETHUNE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Projet de Loi visant des crédits supplémentaires au Budget de la Dette publique et au Budget des Finances de l'exercice 1878, qui s'élèvent à la somme globale de fr. 39,661-68, a été adopté par la Chambre des Représentants, le 8 juillet dernier, à l'unanimité des membres présents.

Son examen n'a soulevé aucune observation dans le sein de votre Commission des Finances qui a l'honneur, Messieurs, de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,
Baron PAUL BETHUNE.

Le Président,
LAOUREUX.